

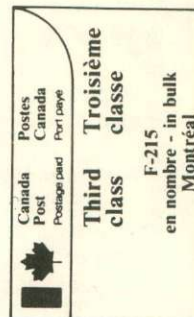


service de l'information (514) 286-2155, 1601 de Lorimier, Montréal

# nouvelles csn

numéro 96

semaine du 9 au 15 décembre 1980



**JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE —** Même s'il y a déjà quelques années que la période des fêtes a été récupérée par les marchands de bébelles, on est toujours contents de se retrouver en famille ou avec les amis une fois par année pour fêter, se raconter des histoires et se sentir un peu plus. D'autant plus que pour plusieurs, c'est une courte période de vacances en extra. À la CSN, par exemple, le travail cesse le 23 décembre et reprendra le 5 janvier.

□ □ □

**IMPASSE DANS LA CONCILIATION À LA SCIERIE DE CAMPEAU CORPORATION —** Les 165 travailleurs de la scierie de Campeau Corporation, dans la région de Roberval, sont déçus du peu de résultats de la conciliation et de la négociation avec leur employeur. Même si leur convention collective a pris fin depuis le 30 juin dernier, ces travailleurs sont aux prises avec une compagnie qui refuse rigidelement de considérer les demandes syndicales et préfère s'en tenir à ses offres « globales et finales ».

□ □ □

**CONFLITS EN COURS À LA CSN —** En date du 5 décembre, il y avait à la CSN 36 grèves, lock-out ou fermetures touchant plus de 6200 travailleurs et travailleuses, les dernières étant les 27 employés de bureau de Dismat, dans la région montréalaise. Le groupe le plus important est celui des travailleurs forestiers de la CIP, dans la région de la Haute-Mauricie, qui sont plus de 1500.

□ □ □

## UN AN DE GRÈVE POUR LES CONCIERGES DE LA CSRO \*\*\* RADIO-CANADA REFUSE DE DISCUTER AVEC SES JOURNALISTES \*\*\* BOYCOTTONS ZELLERS \*\*\*

Montréal, le 12 décembre 1980 — **LA GRANDE CORVÉE DES FORESTIERS BAT SON PLEIN** — Après une semaine de campagne pour les forestiers, on peut constater que les appuis viennent de partout, que cette campagne réunit les travailleurs québécois et tous les Québécois en général. Ainsi, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une campagne d'appui à la Grande Corvée : les députés ont bien senti que la campagne organisée par la CSN rencontrait des appuis partout.

Dans de nombreuses commissions scolaires, les enseignants ont organisé la campagne d'aide : de leur part mais aussi de celle des étudiants. Les paniers de vivres seront constitués en classe. Toutes les régions sont touchées : Montréal, le West Island, Carignan, Rimouski, etc.

Les travailleurs de l'amiante n'ont pas oublié la solidarité dont avait fait preuve la population à leur endroit lors de la grève de 1949. Plus de 100 paniers déjà dans la région de Thetford.

À Québec, la cueillette est excellente et le club Kiwanis local appuie la campagne. Sur la Côte-Nord, les résultats sont impressionnants : des marchands, des hôteliers, des petites entreprises se sont joints au mouvement des travailleurs pour aider les gars de la forêt. Dans la région de Saint-Hyacinthe, l'évêque est venu à l'assemblée du conseil central apporter son appui. Quant aux syndicats, ils ont regroupé leurs achats dans un comptoir alimentaire afin d'en avoir plus pour leur argent.

À Saint-Jean, les travailleurs ont contacté des épiciers, des marchands, des dépanneurs et des grandes chaînes d'alimentation et la plupart ont accepté de participer. Au cégep de Saint-Jean, les étudiants organisent la cueillette. Même chose à l'UQAM.

À Trois-Rivières et en Mauricie, où vivent une grande partie des forestiers en grève, tout le monde participe : centre d'achats, épicerie, écoles, groupes sociaux, groupes religieux.

Partout, le mouvement prend de l'ampleur et on s'attend à ce que le mouvement prenne de l'ampleur dans sa deuxième semaine. Pour que les forestiers en grève à la CIP à La Tuque, à la QNS de Baie-Comeau et à la Donohue de Girardville puissent fêter Noël, qu'ils sachent que la population du Québec comprend leur lutte et les appuie.

\*\*\*

## L'agenda du mouvement

décembre

- 17 **comité inter-fédération** réunion régulière au 1601 à Montréal.
- 17 **la lutte des femmes en Italie et chez nous** un groupe de femmes déléguées par la CSN et le SPGQ et invitées par la CGIL (centrale syndicale italienne) feront rapport de leurs échanges sur les luttes des femmes, la formation syndicale, les luttes pour l'emploi, etc. **au 1601 de Lorimier, Montréal, de 18 à 20 heures**

□ □ □

### CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION DES SALARIÉ-E-S CSN — HIVER-PRINTEMPS 1981

#### Sessions négociations

semaine du 26 janvier 1981  
semaine du 17 mai 1981

#### Initiation au mouvement syndical

semaine du 16 février 1981

#### Organisation phase II

semaine du 9 mars 1981

#### Organisation phase I

semaine du 4 mai 1981

#### Réflexion

semaine du 23 mars 1981  
semaine du 15 juin 1981

#### Arbitrage

semaine du 6 avril 1981

#### Négociation

semaine du 17 mai 1981

#### Grève

semaine du 1er juin 1981

□ □ □

### LE CONFLIT À LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL PERSISTE —

Refusant toujours de travailler tant que des améliorations sérieuses à leurs conditions de travail et de sécurité-santé n'auront pas été apportées, les travailleurs et travailleuses de la buanderie centrale de Montréal sont allés occuper les bureaux du Conseil de santé et de services sociaux du Montréal métropolitain; ils veulent que cet organisme prenne enfin ses responsabilités dans le conflit opposant la buanderie et ses salarié-e-s.

Montréal, le 11 décembre 1980 — **SÉCURITÉ-SANTÉ : DES DOCUMENTS PROUVENT LA MAUVAISE FOI DES COMPAGNIES DE PAPIER** — La CSN et la FTFP (CSN) ont dévoilé des documents confidentiels émanant de la CSST (anciennement la CAT) et du ministre d'État au Développement social, Pierre Marois, documents qui confirment ce que la CSN dénonce depuis de nombreuses années, soit la collusion des compagnies forestières entre elles pour léser les travailleurs forestiers de leurs droits les plus élémentaires en matière de sécurité et de santé. Ces documents prouvent de plus la collusion des médecins de compagnies, des institutions hospitalières et des compagnies forestières pour passer outre aux législations sur la sécurité et la santé.

Les compagnies visées, particulièrement la CIP et la Maclaren, ont favorisé des pratiques pour empêcher des travailleurs forestiers accidentés d'obtenir des indemnités auxquelles ils avaient droit. Les compagnies forestières ont souvent affirmé que les revendications des travailleurs en matière de sécurité-santé étaient injustifiées. Les documents révélés par la CSN prouvent au contraire qu'il s'agit d'une conspiration de ces compagnies pour léser les travailleurs dont les revendications sont justes.

## BOYCOTTONS ZELLERS

### du 12 au 25 décembre... et après !

La CSN lance le boycottage des magasins Zellers à l'échelle du Québec pour appuyer les victimes de fermetures des magasins Zellers au cours des dernières années, à Baie-Comeau, Sorel et maintenant Sept-Îles. Dans ces trois villes, Zellers, une filiale de La Baie, a fermé ses magasins pour empêcher la syndicalisation de travailleurs et de travailleuses.

À Sept-Îles, la dernière fermeture en date, les 70 travailleurs et travailleuses sont en grève depuis 7 mois et ont été avisé(e)s il y a une quinzaine de jours de leur licenciement collectif et de la fermeture définitive du Zellers établi depuis 15 ans dans la région. Pourtant ces grévistes, en majorité des femmes, ne demandaient pas la lune, simplement des congés de maternité et le maintien de leur pouvoir d'achat, si on peut parler ainsi, puisque plusieurs d'entre elles étaient rémunérées au salaire minimum ou presque...

L'antisindicalisme de Zellers n'a d'égal que la croissance de ses profits. Avec ses 230 succursales au Canada (170 Zellers et 60 Fields Stores) Zellers a vu ses profits nets après impôts, augmenter d'environ 400 % en 4 ans, passant de 5 millions de dollars en 1976 à 19 millions de dollars en 1979.

L'antisindicalisme de Zellers semble aussi coïncider avec sa prise de contrôle par les magasins La Baie en août 1978, trois ans après l'entrée d'un syndicat au Zellers de Sept-Îles. La compagnie de la Baie d'Hudson est maintenant la plus grande entreprise de vente au détail au Canada. En plus de ses propres magasins et de ceux de Zellers, elle se portait acquéreur récemment de Simpsons et possède la moitié de Simpsons Sears. **Dans cet empire, il n'y a aucun syndicat sauf chez 5 des 30 magasins Zellers au Québec.** Tout indique que La Baie veut éliminer complètement toute possibilité de syndicalisation chez ses employés, malgré des revenus nets après impôts de 103 millions de dollars et un chiffre d'affaires de 3 milliard et demi de dollars en 1979.

Un autre groupe de travailleuses en grève essaie depuis un an d'obtenir la reconnaissance syndicale au Zellers de Lachute. Une fermeture est-elle à prévoir là aussi? Personne ne le souhaite, et la CSN a décidé de mener cette campagne de sensibilisation pour dénoncer la politique d'exploitation de la main-d'oeuvre féminine des magasins Zellers. La CSN demande aux consommateurs et consommatrices du Québec de faire savoir aux exploitateurs comme Zellers que le mépris a fait son temps : **BOYCOTTONS ZELLERS.**

En grève depuis le 29 octobre dernier

## Les journalistes de Radio-Canada revendiquent ce qui existe ailleurs

*Au lieu de négocier de bonne foi, Radio-Canada clame sur tous les toits que nos demandes sont exagérées. Mais, est-ce exagéré de vouloir inclure dans notre convention un article, adopté par l'Unesco, garantissant la liberté et la qualité de l'information? Pourtant, c'est ce que l'employeur nous refuse à la table de négociation. Ou de demander que nos salaires suivent la progression du coût de la vie? Actuellement, l'employeur nous offre respectivement 7,5 et 8 % pour 2 ans, alors que le taux d'inflation aura atteint cette année 11 %.*

*Et, est-ce irréaliste de vouloir obtenir une sécurité d'emploi pour les employé(e)s surnuméraires qui occupent dans les faits une fonction régulière depuis plusieurs années?*

*Est-ce trop demander d'avoir des congés de maternité comparables à ceux accordés aux employé(e)s du secteur public québécois ou de demander une semaine de travail d'une durée équivalente à ce qui existe dans tous les grands médias d'information au Québec ou une quatrième semaine de vacances après un an de service?*

*Radio-Canada prétend non seulement que nos demandes sont exagérées, mais qu'en plus nous recourons à l'intimidation auprès des autres employé(e)s de la société. Pourtant, ce n'est pas nous qui avons engagé une escouade spéciale de sécurité, qui avons établi une surveillance stricte des allées et venues à l'intérieur et qui avons fait appel à l'escouade anti-émeute. Comme d'autres syndicats, nous défendons nos droits et nous sommes convaincu(e)s que nos demandes sont raisonnables. Nous sommes aussi convaincu(e)s que vous trouvez nos demandes raisonnables.*

*Syndicat général du cinéma et de la télévision  
(Radio-Canada) (CSN)*

□ □ □

## Ils sont en grève depuis plus d'un an Appuyons les concierges de la CSRO

Les 9 décembre 1980, les concierges de la CSRO, les militants d'une dizaine de syndicats affiliés au conseil central de l'Outaouais de même que des militants des groupes populaires ont célébré à leur façon un an de lutte pour les concierges de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais. Ils étaient 130 pour perturber le fonctionnement de 4 polyvalentes de la CSRO et pour informer les syndiqués et la population du bien-fondé de leur lutte pour des conditions de travail décentes : de meilleurs salaires, des congés de maternité et la sécurité d'emploi.

en grève depuis plus d'un an, ils ne réclament que justice et veulent avoir leurs jobs et signer un premier contrat de travail comme il en existe dans toutes les commissions scolaires du Québec.

Ils ont besoin de notre solidarité : contribuons au **fonds de soutien du syndicat des employés de soutien CSRO (section concierge) au 258, Boul. Saint-Joseph, Hull, Québec J8Y 3X8, a/s Bernard Courcelle.**

\* \* \*

**LA VRAIE VIOLENCE** — La violence dont sont victimes les travailleurs et travailleuses : c'est les bas salaires continuellement minés par l'inflation qui ne permettent plus d'assurer à leur famille la quiétude et le bien-être auxquels ils aspirent ; c'est les accidents de travail et les mutilations, les mortalités parfois dont ils sont victimes ou témoins et qu'ils savent être causés par l'accélération des cadences et par la réalisation de profits accrus par les compagnies sur le dos des travailleurs ; c'est la discrimination à l'embauche dont sont frappés les femmes, les travailleurs plus âgés, les immigrants, les handicapés ; c'est les mises à pied quand les usines décident de mécaniser leur production, les fermetures d'entreprises quand elles décident d'aller produire ailleurs ; c'est le chômage incessant et l'insécurité permanente.

Les journaux parlent des concentrations d'entreprises et des profits immenses, jamais de ceux qui ne peuvent plus acquitter leur loyer, leur marché, leur paiement à la banque. Les hommes politiques ont fait une « question nationale » de la fixation du prix du pétrole, mais on réduit au silence ceux qui cherchent à établir le prix de leur travail.

Quand les travailleurs et travailleuses décident d'entreprendre une action contre ce complot du silence, contre cette violence sournoise et qu'ils sortent en grève, tiennent une manifestation, occupent une usine fermée, les responsables de la violence, les patrons s'inquiètent. Alors ils demandent aux tribunaux d'émettre des injonctions pour casser la solidarité des ouvriers, ils demandent à la police casquée et armée d'appliquer les ordres qu'ils ont obtenus de la cour, pour contraindre les manifestations, pour évacuer les lieux occupés.... Lorsque les travailleurs et travailleuses entreprennent des luttes syndicales contre cette exploitation violente, ils affirment la liberté, la fraternité, l'espoir et les sentiments les plus nobles.

**Norbert Rodrigue  
président de la CSN**

(Extraits d'un texte pour le journal de la Fraternité des policiers de la CUM, *La Flûte*, décembre 1980).

□ □ □

**AUTRE VOTE GAGNÉ PAR LA CSN** —

*Suite à un vote décrété par le ministère du Travail à la Consolidated Bathurst, division Lower Mattawin, vote qui a eu lieu le 12 décembre, la CSN l'a emporté avec une majorité de 78 %. Le vote s'était tenu dans des conditions difficiles puisque la majorité des votants avaient été mis à pied la semaine précédente. L'équipe de la région de Shawinigan est fière de son travail*

**Montréal, le 10 décembre 1980 — LE CONSULAT BRITANNIQUE REFUSE DE RENCONTRER UNE DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE AU SUJET DES GRÉVISTES DE LA FAIM IRLANDAIS**

— Le 10 décembre, journée internationale des droits de la personne, l'attaché commercial du consulat britannique à Montréal a refusé de rencontrer une délégation de Québécois au sujet des grévistes de la faim de l'Irlande. La délégation demandait que le gouvernement britannique accorde aux prisonniers politiques irlandais le statut spécial de prisonnier politique et soutenait la grève de la faim des 7 prisonniers et 3 prisonnières irlandais. La déclaration a été signée par la CSN, la CEQ, le Conseil central de Montréal (CSN), le Comité d'information sur les prisonniers politiques, l'Association Québec-Palestine et le Comité Québec-Irlande. Le Comité Québec-Irlande estime que ce refus de rencontrer des représentants québécois se situe dans l'histoire de l'arrogance du gouvernement britannique et de la reine d'Angleterre envers les peuples qu'ils ont colonisés, qu'ils soient québécois, irlandais ou palestiniens.

Sept prisonniers irlandais sont à la veille de mourir après 45 jours de grève de la faim. Trois prisonnières de la prison Armagh ont commencé une grève de la faim elles aussi pour que les 28 prisonnières gagnent le statut politique. Est-ce que le consulat britannique veut attendre qu'ils meurent avant d'écouter les protestations du Québec. Leur intransigeance comme celle du premier ministre Thatcher ne peuvent que nous faire redoubler d'effort pour soutenir les prisonniers politiques irlandais.

\* \* \*

**CAMPAGNE D'ARRESTATIONS DE SYNDICALISTES PALESTINIENS PAR LES FORCES ISRAÉLIENNES D'OCCUPATION** — Les autorités israéliennes des territoires arabes occupés ont effectué une vaste campagne d'arrestations contre des syndicalistes palestiniens et ont notamment arrêté Adel Ghanem, secrétaire général de la Fédération des travailleurs en Palestine occupée, ainsi que Hassan Barghouthi, secrétaire général des syndicats des restaurants et hôtels et son adjoint, Mahmoud Zideh.

— La CMT a protesté auprès du gouvernement d'Israël et a demandé la libération immédiate des syndicalistes arrêtés.

\* \* \*

**UN NOUVEAU COURS INTÉRESSANT AU CÉGEP DE RIMOUSKI**

— Le département de chimie de ce cégep du Bas Saint-Laurent vient de présenter à la commission pédagogique un nouveau cours intitulé **Santé et sécurité au travail**. Selon ses promoteurs, ce cours se justifie par le fait que l'étudiant devra, un jour ou l'autre, faire face à des conditions de travail dangereuses. Le travailleur devra alors les déceler et y chercher un remède. Et souvent, conditions de travail dangereuses et produits toxiques, donc chimie, sont reliés. Si la commission pédagogique accepte le cours, il sera offert aux étudiants dès septembre 1981.

□ □ □

**NOUVELLES PUBLICATIONS À LA CSN** — Viennent de paraître deux nouveaux dossiers :

— **La sécurité-santé à la CTCUM**, publié par le syndicat du transport de Montréal (services d'entretien) (CSN) et par la CSN. Un dossier volumineux, plein d'informations sur les conditions de sécurité et de santé à la commission de transport. Un dossier accablant pour ces administrateurs payés à même les fonds publics ; une situation dont sont victimes les travailleurs de l'entretien et contre laquelle ils luttent de toutes leurs forces. Disponible au centre de documentation de la CSN, à Montréal.

— **Les fermetures d'usines**, un nouveau dossier csn (numéro 5), où il est question des fermetures d'usines qui ont été particulièrement nombreuses en 1980. Ce dossier rend également compte de la plate-forme de la CSN sur le droit au travail et contre les fermetures. Disponible au service de l'action politique de la CSN, à Montréal.

□ □ □